

CLUB NAUTIQUE DE COLLIOURE

Association loi 1901 n° 1346

Assemblée Générale du samedi 28 juin 2003

Étaient présents :

Monsieur Antoine FERRERES

Président

Monsieur CAILLARD Damien

Trésorier

Monsieur VENES Jacques

Secrétaire

Madame SELLES Cécile

Messieurs MOLY Michel, CAZEILLES Gilbert, BANYULS Bernard, SOUBIRANE Alain, TRIGUER Jean Claude.

Absents excusés :

Monsieur RIERA Narcisse.

Destinataires : DDJS, CDV 66, Sous Préfecture de Céret

Ordre du jour : Approbation du procès verbal précédent, présentation des comptes, bilan de l'année passée, évolution prévisible et perspectives de l'exercice 2003.

Monsieur Antoine Ferreres ouvre la séance en remerciant l'assistance par sa présence.

L'ordre du jour est abordé :

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL :

Le précédent rapport est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER :

La présentation des comptes est faite par le trésorier, aucune question n'étant posée, quitus est donné par l'assemblée pour le bilan.

3. BILAN DE L'ANNÉE :

La préparation de la saison à venir a pu se faire en toute sérénité car le moniteur a été contacté en mars et est arrivé fin juin. Nous aurions plus de facilité à trouver un moniteur si l'embauche été plus longue, éventuellement juin et septembre auprès des services portuaires municipaux, car à ce jour le club ne peut ouvrir 4 mois.

La saison dernière est en demi teinte en effet suite à des conditions météo très peu favorable (vent fort et été froid), seulement soixante passeport voile ont été vendus.

Deux régates ont été organisées pour le plus grand plaisir des enfants sur la saison.

Une troisième embauche saisonnière a été réalisée pour soulager Marcel Aloujes. Cette opération ne sera pas renouvelée cette année.

Un audit de notre infrastructure a été réalisé par la Ligue Languedoc Roussillon (organisme décentralisé de la FFV) qui a permis de nous situer par rapport aux autres clubs. Les différents points : accueil, encadrement, infrastructure, sécurité, information promotion, logique interne, méthode et contenues, stockages voiles et gilets ont été vus. Un mauvais point sur la

sécurité : le matériel de sécurité était absent lors de la visite des auditeurs sur un des bateaux de sécurité.

Le développement du club stagne depuis quelques années, nous arrivons à saturation, le local exigü et les difficultés d'accès du club ne peuvent permettre une augmentation des stages d'été.

4. BILAN SPORTIF :

Organisation de la régata du championnat de Méditerranée Laser

Réussite à l'unanimité, 60 participants ont fait le déplacement, beau temps, cadre, accueil. Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que ce soit une réussite.

Deux enfants de Collioure participent au championnat de ligue.

Au classement national des clubs le C N Collioure s'est classé 81^{eme} sur 235 dans la classe laser radial.

5. PREPARATION DE LA SAISON A VENIR :

Le tarif des stages est augmenté de 5%.

Mise en place d'un nouveau système pour les enfants de Collioure, nous pratiquerons 50% de réduction du prix du stage sur présentation d'un certificat de scolarité prouvant que l'enfant est élève de l'école de la commune.

Un contact avec la maison des jeunes de Collioure et Port-Vendres a été pris pour préparer des sorties voiles. Tarif 12 € par ½ journée (licence de 5.5 € comprise).

Après le succès que le club a eu pour l'organisation de la régata du championnat de Méditerranée Laser, l'association de classe nous a nouveau confié l'organisation pour cette année, mais au mois d'octobre cette fois car les participants ont eu beaucoup de difficulté pour trouver des places dans les hôtels en septembre.

Collioure, le 20 juillet 2003.

Le président

A. Ferreres

Le secrétaire de séance

J. Venes